

MÉMOIRE EN RAPPORT AVEC
LE PROGRAMME DE DRAGAGE À LA MARINA SAUREL

26 MAI 2011

PRÉSENTER PAR
BENOIT DUPRÉ

PRÉSENTATION

Je présente ce mémoire à titre de résidant de la ville de Sorel-Tracy, d'adepte de la plaisance, et membre du club Marina de Saurel.

Je suis aussi impliqué au niveau de l'escadrille Richelieu, qui est un organisme de bénévoles en formations de sécurité nautique qui relève des Escadrilles canadiennes de Plaisance. Mon implication dans cette organisation a pour but de participer au développement d'une pratique de la navigation sécuritaire et respectueuse de l'environnement dans notre région. J'y ai occupé plusieurs fonctions dont celle de formateur, responsable des communications, responsable du dossier environnement ainsi que président du conseil d'administration.

Finalement, je fais aussi parti du comité de la « station nautique lac-Saint-Pierre ». Par cette implication, je vise aussi le développement de bonnes pratiques environnementales non seulement par les utilisateurs de ce plan d'eau, mais aussi des commerces et ou des organisations qui l'entourent.

Bref, je suis un plaisancier qui réside ici depuis toujours et je souhaite aux générations futures qu'elles puissent bénéficier, de façon sécuritaire, de la beauté de cette région tout en adoptant des comportements nautiques plus responsables.

INTÉRÊTS POUR LE PROJET

Comme membre de marina de Saurel, j'ai suivi de près les étapes d'avancement du projet. Pour le bien de ma région, des citoyens et des plaisanciers, c'est avec une certaine hâte que je désirais voir sortir Marina Saurel de la morosité, qui peu à peu s'installait à cause des difficultés d'utilisations. Surtout en juillet et août, en haute saison, alors que les niveaux d'eau dans cette portion du fleuve avoisinent souvent le zéro des cartes.

Il y a huit ans, mon intérêt pour ce projet était double. En tant que plaisancier, ce projet assurerait Marina Saurel d'une profondeur d'eau acceptable à toute période de l'été. En tant que citoyen, ce projet permettait de finaliser une passerelle le long du fleuve qui était à ce moment un projet qui ralliait la grande majorité des citoyens.

Huit ans plus tard, nous sommes encore au niveau des discussions et des études et les bas niveaux qui étaient à ce moment occasionnel, sont devenus fréquents et de longue durée... le dragage est devenu une nécessité.

PRÉOCCUPATION EN RAPPORT AVEC LE PROJET

Ce projet, au début, semblait simple : réaliser le retrait d'environ 30,000 mètres cubes de sédiment, pour en disposer en eau libre (comme ce que nous voyons se faire encore), à un coût estimé, à l'époque, de 500,000.00 dollars. Au fil des ans et des discussions avec les différents ministères concernés tant provinciaux que fédéraux, dans le but de répondre à des exigences (application des normes, etc.) non uniformes d'un ministère à l'autre, c'est à ma grande stupéfaction que j'observe la grande difficulté, qu'il y a à vouloir conserver dans un état simplement acceptable, un milieu déjà « humanisé » il y a plus de trente ans.

Est-ce vraiment au nom de préoccupations environnementales qu'il est si complexe et ardu d'entretenir une marina ?

D'autres endroits de notre région demanderaient un léger dragage pour maintenir le développement d'un nautisme sécuritaire (entrée de la baie de l'île de grâce ou entrée du chenal aux raisins par exemple), toutefois, à voir la complexité et les coûts engendrés pour draguer une Marina, il sera impossible de développer le nautisme dans notre région.

Du point de vue d'un membre, comment comprendre qu'un scénario qui est acceptable par un ministère ne le soit pas par l'autre ?

Comment comprendre qu'au début de l'élaboration d'un tel projet, toutes les autorités concernées ne puissent de façon coordonnées, recevoir, analyser, voir proposer des solutions?... En fait la seule fois que j'ai vu tout le ministère concerné par le projet assis ensemble... c'est lors des audiences publiques du 3 mai. Il a fallu qu'ils soient convoqués par une commission d'enquête, payé par les membres de Marina Saurel pour voir les Ministères concernés assis à la même table... 10 ans après le début du projet !!

Est-ce que les normes ou exigences imposées dans des projets d'entretien d'envergure ne pourraient pas être assouplies ou simplifiées pour les projets plus modestes ?

Est-ce vraiment au nom de l'environnement qu'il est si difficile de faire connaître quelles sont, ou quelles seraient, les bonnes pratiques de développement ou d'entretien en rives, ou encore d'entretien des chenaux ?

Bien sûr je suis toujours soucieux, de l'environnement qui m'entoure, et je suis quand même convaincu que le plan final proposé est acceptable au plan environnemental. Mais à voir comment il est complexe, long et coûteux d'en arriver à l'aboutissement, il est à craindre qu'à vouloir protéger à tout crin, et encore une fois avec un tel manque d'uniformité et de cohésion l'environnement, nous finissions par encourager les gens à agir de façons non conformes.

Position quant à l'autorisation du projet

Pour moi ce projet est important et il doit être approuvé tel que présenté, car c'est en passant par la réalisation de celui-ci, que d'une part nous pourrons à nouveau accueillir de façon adéquate et sécuritaire, les plaisanciers de toutes provenances. Et que d'autre part, j'espère quand même, que les gens ou organisations aux prises avec des problèmes semblables aux nôtres, garderons confiance aux possibilités de réaliser correctement de tels projets.